

Je soussigné(e)

Domicilié(e) à :

Tél. fixe et/ou portable : Mail

Agissant en qualité de : Conjoint 1 Conjoint 2 Date de la demande :

Sollicite la délivrance d'un livret de famille pour le motif suivant:

- Perte, vol, destruction Séparation ou divorce Autres motifs
 Détérioration Changement dans la filiation ou dans les noms des personnes figurant dans le livret

CONJOINT 1

Nom

Prénom(s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

CONJOINT 2

Nom

Prénom(s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

MARIAGE (date et lieu)

DIVORCE prononcé le

ENFANTS

Nom et Prénoms	Date ET lieu de naissance
1
2
3
4
5
6

Je certifie que ces renseignements sont exacts et complets.

Fait à Sainte-Geneviève-des-Bois, le

Signature :

**FAIRE SUIVRE CE DOSSIER DANS LES MAIRIES CONCERNÉES
PUIS ADRESSER À LA MAIRIE DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
SERVICE AFFAIRES GÉNÉRALES**
Mairie annexe,
Rue Emile Kahn, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

DOCUMENTS A FOURNIR

- Demande de livret**
- Justificatif de domicile** de moins de trois mois (EDF, loyer, téléphone, assurance...)
- Pièce d'identité du demandeur** (parents)
- Justificatif du motif de la demande**
- Livret de famille abîmé** le cas échéant.

A savoir

Dans le cas d'une perte, d'une détérioration, de destruction, d'un vol ou d'un changement de filiation, un duplicata de votre livret vous sera délivré.

En dehors du vol, le premier livret devra être restitué.

Dans le cas d'une séparation, un deuxième livret vous sera délivré (sans l'accord de l'autre parent).

Le délai d'obtention du livret dépend de la durée de traitement par chaque mairie concernée (mairie du mariage ou mairies de naissance des parents et mairies de naissance des enfants) à laquelle il faut ajouter les délais d'acheminement du courrier.

RETRAIT DU LIVRET PAR LE DEMANDEUR SUR PRÉSENTATION D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ
À LA MAIRIE DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Service Affaires Générales,
Mairie annexe,
Rue Emile Kahn, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 69 46 80 72